



AVIS de Publicité n° 2020-1

GRAND PORT MARITIME DE LA REUNION

Commune du PORT

**DISPONIBLE :
Un terre-plein de
450 m² au magasin 23**

**Activité Pressentie :
Pêche**

**Site du Port Ouest de
PORT REUNION**

Surface foncière/ immobilière et Disponibilité	Particularités du site/ Réseaux	
<p>Surface totale à développer : 450 m² de terre-plein revêtu au magasin 23</p> <p>Pas de division parcellaire possible</p> <p>Disponibilité pour aménagement : immédiate</p> <p>Durée de mise à disposition : 2 ans minimum Durée souhaitée à formuler par le demandeur</p> <p>Visite de site possible, sur rendez-vous</p> <p>Autres informations : nous consulter</p>	<p>Connexion aux réseaux (électricité, eau potable, eaux usées etc.) : nous consulter</p> <tr> <th data-bbox="833 1037 1497 1077">Urbanisme</th> </tr> <p>Commune concernée par un PPRN : nous consulter</p> <p>Autres informations : nous consulter</p>	Urbanisme
Urbanisme		
Conditions financières	Compétences attendues	
<p>Redevance domaniale : applications des Tarifs et Conditions d'Usage des outillages publics et redevances domaniales en vigueur</p> <p>Autres informations : nous consulter</p>	<p>Activité en lien avec la pêche</p> <p>Expertise technique</p> <p>Volume d'emplois</p>	

Les dossiers (demandes manuscrites, accompagnées des justificatifs d'identité valable - KBIS < 3 mois pour les sociétés, de la description détaillée des activités pressenties, des projets de développement, etc.) sont à adresser au :

**GPMDLR – DIRECTION DES SERVICES
GENERAUX ET JURIDIQUES
SERVICE DOMANIAL
2 Rue Evariste de Parny
BP 18 – 97 821 – LE PORT CEDEX.
Tel : 0262 429 183
Fax : 0262 424 790
Mail : domanial@reunion.port.fr**



DATE LIMITE DE RECEPTION DES DOSSIERS FIXEE AU 6 MARS 2020

PLAN

